



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 13 octobre 2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs certifiés affectés à Mayotte,
- Vu l'arrêté du 21 novembre 2023 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPES avec affectation à Mayotte ouverts au titre de la session 2024,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPES avec affectation locale à Mayotte, section histoire et géographie, est constitué comme suit pour la session 2024 :

Président

M. Patrick GILLI
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Présidents

Mme Anne PARILLAUD
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale
M. Kevin SUTTON
Maître de conférences des universités

Académie de PARIS

Académie de GRENOBLE

Secrétaire général

M. Anli BOURA
Professeur certifié

Académie de MAYOTTE

Membres du jury

Mme Nathalie BERIOU
Professeure agrégée

Académie de NICE

M. Franck BESQUEUT
Professeur certifié

Académie de LYON

M. Yohan CLEMENT
Professeur certifié

Académie de MAYOTTE

M. Pierre DENMAT
Professeur agrégé

Académie de VERSAILLES

Mme Christelle DRUET
Professeure certifiée

Académie de REIMS

M. Fabien FRAISSE
Professeur agrégé

Académie de BESANCON

M. Xavier GALETOU
Professeur certifié

Académie de PARIS

Mme Dominique GAMACHE
Professeure agrégée

Académie de PARIS

M. Vincent HERAIL
Professeur agrégé

Académie de GRENOBLE

Mme Pascale HOFFSCHIR
Professeure agrégée

Académie de POITIERS

Mme Nadège HUART
Professeure certifiée

Académie de LA REUNION

M. Frédéric MAMBERTI
Personnel de direction

Académie de PARIS

M. Pascal MARSILLOUX
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de CLERMONT-FERRAND

Mme Mouniati MOANA-CHAKOUR
Professeure agrégée

Académie de BORDEAUX

Mme Catherine PIDUTTI
Professeure agrégée

Académie de PARIS

Mme Sylvie SANGARNE
Professeure agrégée

Académie de LYON

M. Anthony-Marc SANZ
Professeur agrégé

Académie de NICE

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 19 février 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation
et par délégation
La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU

